

L'Assistant (e) de service social (e)

4 MAI 2023

Mélanie COCHETEUX
Christophe VANTREPOTTE

PROGRAMME

1 HISTOIRE DE LA PROFESSION

2 MISSIONS GÉNÉRALES DE L'ASS

3 MISSIONS SPÉCIFIQUES

4 INSTITUT SOCIAL DE LILLE – SITE DE MAUBEUGE

5 EXEMPLES CONCRETS/SITUATIONS

6 LE PARTENARIAT

PRESENTATIONS

- **C. VANTREPOTTE**
- **M. COCHETEUX**

1. HISTOIRE DE LA PROFF



PRÉAMBULES

- L'action sociale a longtemps été liée à celle de l'histoire religieuse (principalement dans les courants confessionnels issus du catholicisme et du protestantisme)
-
- L'assistance chez les Hébreux et les Égyptiens avait déjà un caractère religieux et personnel, les Hospices, particulièrement en France étaient étroitement liés à la religion puisqu'ils étaient fondés par l'Église



PRÉAMBULES

- L'action sociale a longtemps été liée à celle de l'histoire religieuse (principalement dans les courants confessionnels issus du catholicisme et du protestantisme)



- Madeleine DEBREL



PRÉAMBULES

➤ Une mention, découverte il y a une quarantaine d'années par Pascal Vernus, porte sur un décret relatif à la santé publique établi sous le règne de Thoutmosis III (xviii^e dynastie, vers 1450 av. J.-C.). En très mauvais état, ce papyrus conservé à Berlin nous indique :

« Décret royal de l'Horus qui renouvelle les naissances à l'intention des notables et des courtisans dans leur totalité, pour faire ce qui satisfait les dieux dans ce pays, pour protéger les aveugles [?], pour chasser les éléments pathogènes, pour guérir celui qui [souffre] physiquement de son mal, après que Sa Majesté eut vu un livre de protection du [temps] des ancêtres [...] à cause de la souffrance des pauvres [...] Le roi, ceux de la salle-dryt l'initièrent [aux caractéristiques de ce pays [...] ce pays sera-t-il donc exempt de maladie à cause de cela ? [...] Sa Majesté adora le dieu dans son entrée, comme [...] le palais royal après qu'elle eut vu [...] ». »

1. HISTOIRE DE LA PROFESSION

- Fin XIXème – Début XXème siècle : naissance du service social
-
- Courants féministes du XIXème siècle - Début XXème siècle
-
- La première guerre mondiale : la création des surintendantes d'usine
-

1. HISTOIRE DE LA PROFESSION

- Création du diplôme en 1932
 - Deux ans de formation pour le Diplôme d'État et deux ans pour la spécialisation de surintendante
-
- 12 novembre 1941 : création du diplôme d'état (durée de l'enseignement deux ans et demi)
-
- Loi du 08 avril 1946 qui vient souligner le caractère public du service social
-
- 1949 : élaboration du code de déontologie par l'ANAS

1949 : ÉLABORATION DU CODE DE DÉONTOLOGIE PAR L'ANAS

27 ARTICLES

EXEMPLE

Art. 16 - Lorsque, dans l'exercice de ses fonctions, l'Assistant de Service Social constate une fausse déclaration, il lui appartient d'en faire prendre conscience à ceux qui en sont les auteurs, mais il n'a pas à les dénoncer.

1949 : ÉLABORATION DU CODE DE DÉONTOLOGIE PAR L'ANAS

27 ARTICLES

EXEMPLE

Art. 23 - Il entre dans la mission de l'Assistant de Service Social d'apporter aux responsables de son organisme employeur, les éléments susceptibles d'éclairer les décisions en matière de politique d'action sociale.

2. Missions générales de l'ASS

L'assistant social vient en aide à des **personnes ou groupes** de personnes qui rencontrent des difficultés économiques, administratives, familiales, professionnelles, de logement, de santé, sociales ou psychologiques.

Son intitulé peut aussi être celui d'assistant des services sociaux, d'assistant de service social ou de travailleur social **en fonction des structures**.

Son objectif premier est **d'aider ces personnes à (re)trouver une autonomie et faciliter leur insertion sociale et/ou professionnelle**. Il est parfois spécialisé dans un domaine peut être amené à exercer dans des situations d'urgence : violences conjugales, enfant maltraité, en danger...

Dans le cadre des **missions qui lui sont** confiées, l'assistant de service social accomplit des actes professionnels engageant sa **responsabilité** par ses choix et ses prises de décision qui tiennent compte de la loi et des politiques sociales, de l'intérêt des usagers, de la profession et de ses repères pratiques et théoriques construits au fil de l'histoire, de lui même en tant qu'individu et citoyen.

Dans une démarche éthique et déontologique, il contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens **d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie**. Dans ce cadre, l'assistant de service social agit avec les personnes, les familles, les groupes par une approche globale pour :

- *améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel,*
- *développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société,*
- *mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés. Il est force de propositions pour la conception des politiques sociales, les orientations générales et les missions développées par l'organisme qui l'emploie, ce qui l'amène à occuper des fonctions de nature différente pouvant nécessiter une spécialisation ou l'exercice de responsabilités particulières en conformité avec les finalités de sa profession.*

- L'assistant de service social à partir **d'une analyse globale de la situation des personnes, familles ou groupes :**
- - **procède à l'élaboration d'un diagnostic social et d'un plan d'intervention** conclu avec la participation des intéressés.
 - Il /elle contribue aux actions de prévention, d'expertise ainsi qu'à la lutte contre les exclusions et au développement social en complémentarité avec d'autres intervenants.
 - Il/elle initie, promeut, participe, pilote des actions collectives et de groupes dans une dynamique partenariale et d'animation de réseau en favorisant l'implication des usagers.

ÉTENDUES ATTENDUES

Connaissance
politiques sociales

Méthodologie
d'intervention et
de projet

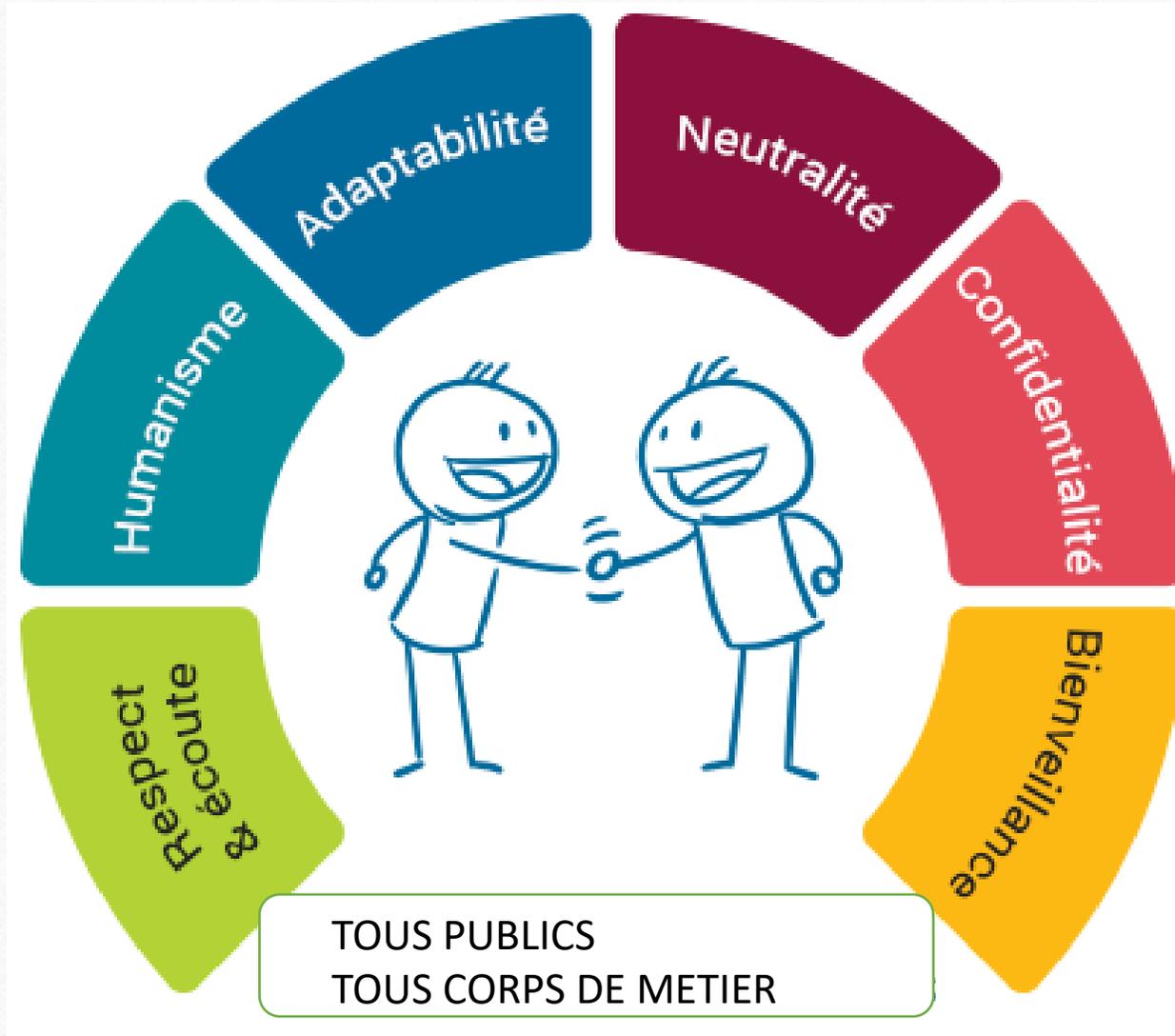
Communication

Écrits
professionnels

Écoute

Adaptabilité

Analyse
environnement et
territoire



d'intervention des assistants de service social :

- *Fonction Publiques: Etat (Ministères chargés des affaires sociales, de l'éducation nationale, de la Justice, de la défense....),*
- *Fonction Publique Territoriale (Conseils Généraux, Mairies, Centres communaux d'action sociale), - Fonction Publique Hospitalière,*
- *Organismes de protection sociale (Caisses primaires d'assurance maladie, Caisse d'allocations familiales, Mutualité sociale agricole),*
- *Union nationale des associations familiales,*
- *Etablissements de santé publics et privés,*
- *Etablissements et Services médico-sociaux et sociaux,*
- *Entreprises publiques ou privées,*
- *Associations,*
- *Secteur Libéral,*
- *Politique de la ville.*

3/ Missions spécifiques

1/SERVICE SOCIAL DES ENTREPRISES

2/ AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

Missions spécifiques

2/ SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL

LES MISSIONS DES ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL (ASST)



**L'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL EXERCE SON ACTIVITÉ
DANS L'ENTREPRISE**

ET

**ARTICULE TOUTES SES INTERVENTIONS
AUTOUR DU TRAVAIL.**

**SON OBJECTIF EST DE PRÉSERVER
LES RESSOURCES HUMAINES
ET DE RECHERCHER UN ÉQUILIBRE ENTRE
LES EXIGENCES ET LES INTÉRÊTS DE L'ENTREPRISE
ET DE SES SALARIÉS.**



AUTREMENT DIT...

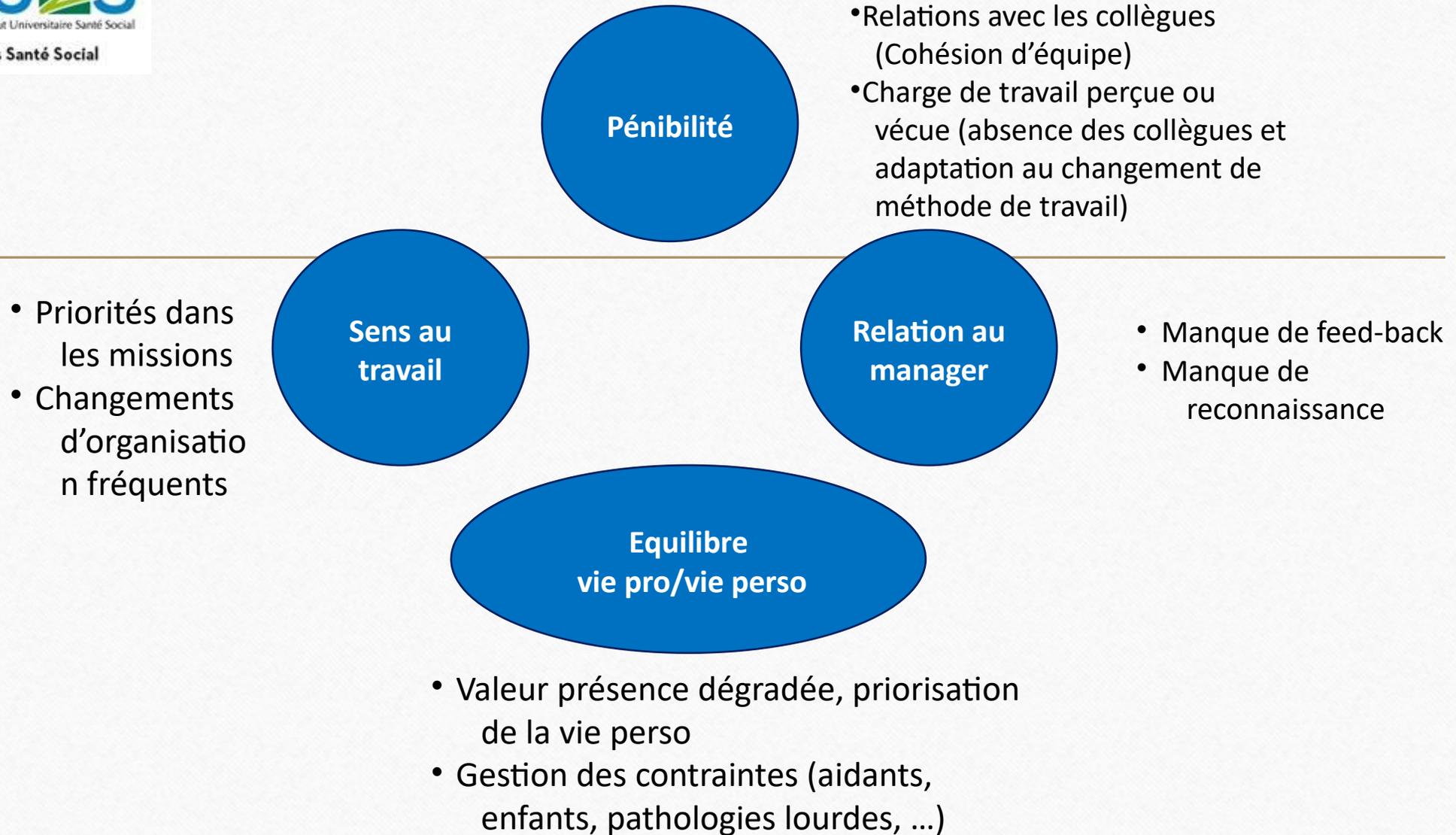
L'ASST APPORTE UN ATOUT COMPLÉMENTAIRE À LA FONCTION RESSOURCES HUMAINES DE L'ENTREPRISE EN TENTANT DE CONCILIER LES INTÉRÊTS SOCIO- ÉCONOMIQUES DE L'ENTREPRISE ET L'INTÉRÊT DES SALARIÉS.

AU REGARD DE LEUR PRATIQUE PROFESSIONNELLE, DE LEUR EXPERTISE, DE LEUR VEILLE SOCIALE, DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AUPRÈS DES SALARIÉS ET DE LEURS FAMILLES, L'ASST GRÂCE À SA POSITION D'INTERFACE DANS L'ENTREPRISE FAVORISE L'ÉQUILIBRE ENTRE LA VIE PROFESSIONNELLE ET LA VIE PERSONNELLE.



LES MISSIONS DES ASST SUR LE LIEU DE TRAVAIL

- L'ASST intervient selon l'**éthique** et le **code déontologique** de sa profession.
- Sa spécificité lui permet d'intervenir tant dans le champ personnel de l'agent que dans son **contexte professionnel**.
- De la même façon, l'assistant de service social du travail peut agir **avec un individu ou un collectif**.
- L'ASST est soumis au **secret professionnel absolu**.
- L'ASST fait partie d'une **équipe pluridisciplinaire** qui concoure à la prise en charge de situations demandant un traitement spécifique. Il agit en concertation avec les équipes des ressources humaines.





Aides liées à la vie professionnelle :

- reprise de travail après absence,
- mutation, temps partiel,
- absentéisme,
- fin de contrat,
- relations professionnelles,
- stress,
- addictions.



Informations liées à la santé :

- contacts pendant un arrêt de maladie (écoute, informations, soutien ...),
- temps partiel thérapeutique,
- demande de reconnaissance de travailleur handicapé, invalidité...
- pension d'invalidité.



Démarches à caractère social, administratif et juridique :

- maladie,
- maternité,
- prestations familiales,
- logement,
- retraite,
- protection sociale.



Actions relatives aux conditions de travail :

- identification des risques individuels et collectifs,
- repérage d'agents en difficulté,
- participation aux groupes projets,
- accompagnement au changement,
- veille et alerte sur les risques collectifs identifiés.
- appui des équipes ressources humaines pour accompagner les agents en situation complexe.



Conseils liés à la vie familiale :

- séparation, divorce,
- difficultés éducatives,
- garde d'enfant,
- aide familiale,
- décès,
- parents âgés,
- budget (prêt, surendettement, secours s...).

HISTORIQUE



Coordination et animation du réseau par une ASST au niveau national jusqu'en 2012 (non remplacée).



Des évolutions des prestations vers de l'accompagnement à distance (pour certains établissements).



Des exigences élevées en termes de protection des données (mise en place du RGPD).

L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE



DEPARTEMENT

CONSEIL DEPARTEMENTAL ELUS
THEMATIQUES CULTURE COLLEGE VOIRIE ACTION SOCIALE...

ACTION SOCIALE

POLE ENFANCE FAMILLE POLE DE LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS POLE AUTONOMIE
DIRECTIONS TERRITORIALES

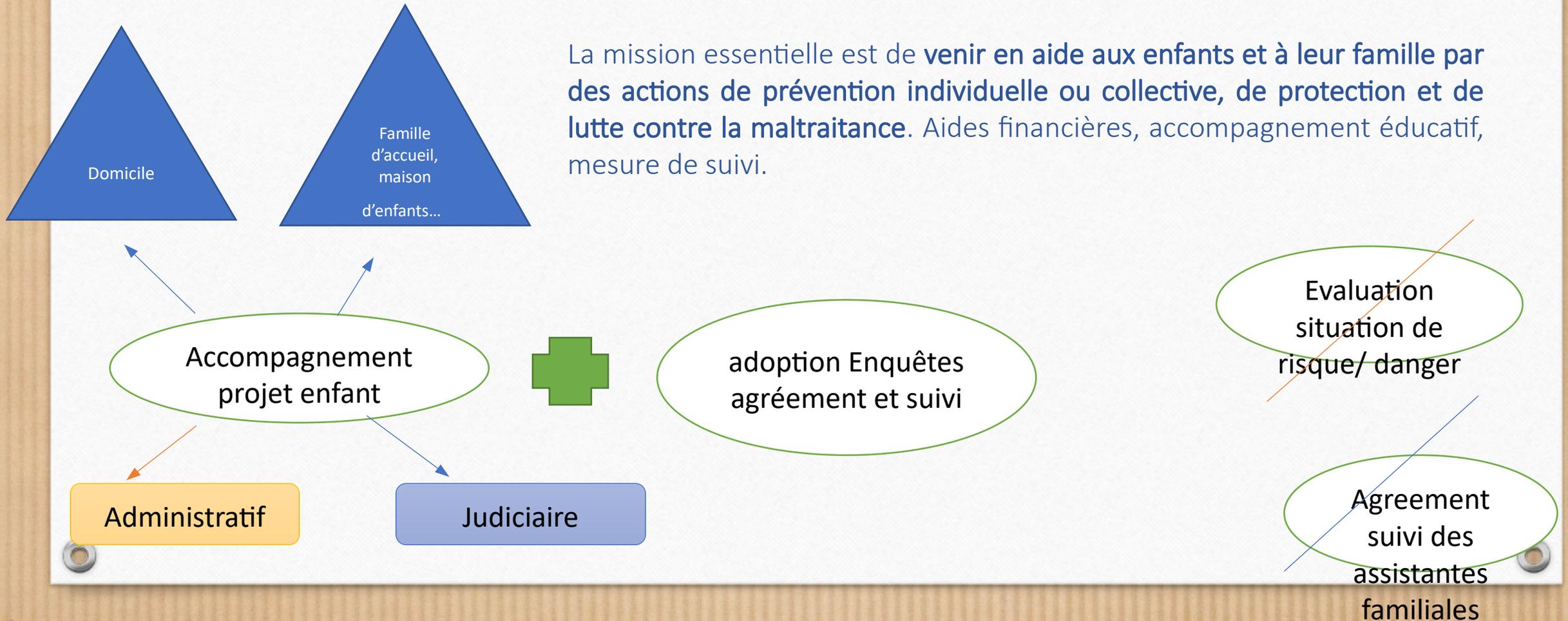
MDS

PMI ASE SSP secrétariat



AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

La mission essentielle est de **venir en aide aux enfants et à leur famille par des actions de prévention individuelle ou collective, de protection et de lutte contre la maltraitance**. Aides financières, accompagnement éducatif, mesure de suivi.



Cellule de recueil de l'information préoccupante/
Tous professionnels/
particuliers



Constats:
signalement ou
evaluation
Risque ou danger

Décision administrative
ou du juge des enfants
ou du procureur de la
république

- Accompagnement de l'enfant
- *
- Projet
- *
- Préparation retour
- Placement à domicile
- *
- Retour
- *
- Mesures d'assistance
Educative
- *
- Fin de prise en charge
Ou absence
d'intervention

• EXEMPLE D'UNE JOURNEE D UN REFERENT ASE

- 8H30 lecture Mails
- 9H30 visite médiatisée père fille
- 10H45 appels assistantes familiales; commissariat
- 10H55 Visite à domicile, renouvellement TISF
- 11H45 Audience Tribunal pour enfants, renouvellement de mesure?
- 13H30 pause déjeuner
- 14H Rdv ave un jeune majeur pour dossier de renouvellement accompagnement
- 15H30 appels CMP, Ecole , Parents
- 15H45 rédaction d'une note d'incident

Point avec la ou le chef de service au sujet d'une demande d'admission, un établissement adapté pour coordonner une synthèse à venir

- 17H synthèse Maison d'enfants , pour aborder la situation d'un petit garçon, avec ses parents et son éducateur
- Fin de la journée: 18H30

EVOLUTION DES POLITIQUES DE PROTECTION DE L ENFANCE

Ces dernières années, les questions liées à l'enfance sont régulièrement au cœur des débats, avec notamment la loi visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste, les textes renforçant la protection des mineurs en cas de violences intrafamiliales, la réforme de la justice pénale des mineurs

La loi n° 2022-140 du 7 février 2022 fait évoluer le droit de la protection de l'enfance.

Avec ses 42 articles rassemblés, elle aborde diverses irrégularités dans les procédures, l'accueil ou le suivi, (ex. l'accueil des fratries séparés, les Mineurs non Accompagnés accueillis dans des hôtels sociaux...).

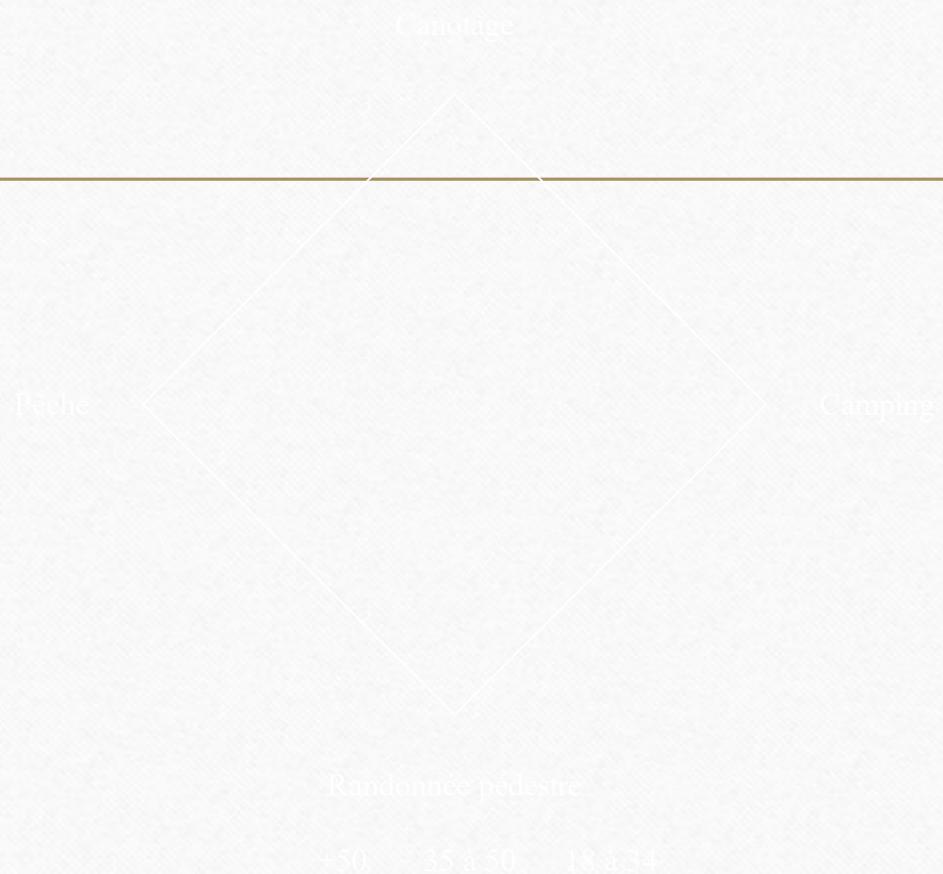
Elle vise à améliorer le droit relatif aux enfants protégés et leur quotidien et, plus largement, elle s'intéresse aux professionnels (formation, supervision, référents assistantes familiales et bénévoles) qui les prennent en charge (accueil durable et bénévole) et aussi à la politique de protection de l'enfance (suivi, observatoire).

23 000 enfants

Dans le **Nord**, 23 000 enfants sont confiés à l'aide sociale dans le Nord. Un nombre d'enfants placés conséquent et pour lesquels le nombre de places manquantes et de personnel pour les accueillir et les accompagner est important et constitue un danger pour les jeunes.

4. L'INSTITUT SOCIAL DE LILLE ANTENNE DE MAUBEUGE

Loisirs par tranche d'âge



INSTITUT SOCIAL DE LILLE

Le Groupement des Écoles Santé Social (GESS) de l'Institut Catholique de Lille regroupe l'Institut Social de Lille (ISL) et l'Institut Universitaire Santé Social (IU2S)

Situés dans le secteur santé-social de notre université, ces deux instituts de formation professionnelle, universitaire et de recherche, contribuent à la qualification, à l'évolution des compétences et à la production de connaissances dans le domaine du social, médico-social et de la santé.

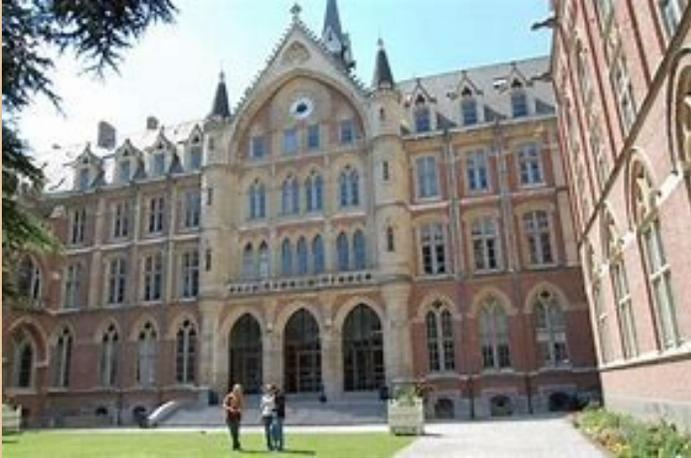
Le GESS accueille chaque année environ 600 étudiants et stagiaires de la formation continue dans 14 filières de formation et stages de développement de compétences. Trois grands domaines d'activités:

- le conseil, l'aide et l'accompagnement des personnes en difficultés, l'ingénierie de projet et le développement social, et le management des services et des établissements du secteur.

-

L'Institut Social de Lille forme au quotidien près de 400 étudiants aux métiers de l'intervention sociale et de l'insertion sur le modèle de l'alternance intégrative, ancré dans les réalités de la société.

L'ISL propose également des formations supérieures et universitaires en sociologie, des activités d'études et de recherche, ainsi que des conférences thématiques à l'échelle européenne. Il dispense aussi des stages de formation continue sur mesure pour les professionnels en activité, les cadres du social, de l'insertion et du médico-social.



Un institut ouvert sur son environnement et acteur de la société :
Situé en plein centre-ville, au cœur même d'un campus universitaire dynamique et pluridisciplinaire, l'Institut Social de Lille forme au quotidien aux métiers de l'intervention sociale et de l'insertion sur le modèle de l'alternance, ancré dans les réalités de la société.

L'ISL propose également des formations supérieures et universitaires, des activités d'études et de recherche, ainsi que des conférences thématiques à l'échelle européenne. L'ISL dispense aussi des stages de formation continue sur mesure pour les professionnels en activité, les cadres, du social, de l'insertion et du médico-social.

L'ISL possède une antenne sur Maubeuge, afin de répondre aux besoins en formation du sud du département.



ISL ANTENNE DE MAUBEUGE



INTERVENANTS OCCASIONNELS ISL AUPRES DES ETUDIANTS

- ✓ INTERVENTIONS
- ✓ NOS SUJETS/ NOS CHAMPS/ NOS THEMATIQUES
- ✓ EPREUVE DU DEASS GUIDANCE, ACCOMPAGNEMENT, JURY

5.
EXEMPLES
CONCRET
SITUATIONS

CAS PRATIQUE 1 : Exemple - Accompagner au quotidien

✓ **L'appréhension de l'arrêt et du retour au travail :**



Thibaut est gestionnaire de grand compte dans une grande banque. Il approche de la cinquantaine et vient de vivre un divorce. Bien qu'il aime son travail, il sent qu'il n'a plus la même énergie. D'ailleurs son chef le lui dit aussi, en ponctuant sa phrase d'une phrase d'un « ressaisis-toi Thibaut ». Depuis 2 semaines, il entend des acouphènes dans son oreille gauche et lors d'une visite médicale, le médecin diagnostique une légère contraction de l'oreille interne qui nécessite une intervention chirurgicale.

À cette difficulté, s'ajoute une procédure de divorce qui se passe mal car il y a une méésentente sur le bien immobilier qu'il en a commun avec son ex-femme. Pour pouvoir voir ses deux enfants, il doit à présent louer un appartement assez grand, ce qui va le mettre sous réelle pression financière : « *tiens, et si cela avait un lien avec la pression de mon oreille interne ?* », pense-t-il.

À bout de force psychique, lui qui n'avait jamais pris d'arrêt, se met en maladie pour dépression, Avec angoisse il se demande comment va être géré son retour au travail.

Les facteurs individuels de fragilisation le plus fréquemment rencontrés sont :

✓

-
- *Le fait d'être en famille monoparentale ;*
 - *Le fait d'avoir ses propres parents à charge, à domicile ;*
 - *Le fait d'être divorcé subi ou célibataire subi ;*
 - *Les maladies chroniques ou invalidantes ;*
 - *Un évènement de vie dramatique ;*
 - *Un surendettement ;*
 - *Un problème avec l'un de ses enfants ou avec son (sa) conjointe.*

CAS PRATIQUE : Accompagner au quotidien

Je suis référent à l'aide sociale à l'enfance.

1/ Je suis nommé dans le suivi du placement de trois enfants:

La maman, séparée d'un père incarcéré et violent ne parvient plus à faire face.

Les écoles ont signalé une situation de délaissement éducatif et de précarité importante. Madame s'est endormie et a oublié de fermer la porte.. Les enfants ont été retrouvés dans la nuit, dehors par des voisins. Les enfants présentent un lourd retard de développement langage, moteur et des signes d'insécurité permanents.

2/ J'interviens auprès d'un couple, salariés, qui réside dans un quartier favorisé. Madame et monsieur ne parviennent plus à faire face aux « provocations » de leur fille aînée. Ils ont sollicité de l'aide: cette dernière est déscolarisée, en fugue chez son petit ami qui habite à 100 KM. Agée de 15 ans, elle refuse de regagner le domicile. Selon les informations des parents, ce jeune homme serait majeur et la famille de ce dernier en grande difficulté socio – économique. Je suis mandatée dans le cadre d'une mesure administrative, à la demande des parents- en lien avec le commissariat.

6. RESEAU PARTENARIAT

L'assistante (e) de service social ne travaille jamais seule. Chaque situation relève de plusieurs problématiques et rien n'est figé (surendettement, addiction, logement, handicap, santé, ...) .

Nous remarquons d'ailleurs, que les situations complexes deviennent courantes, ce qui amène souvent l'ASS à coordonner et intervenir en tant que médiateur auprès des institutions.

Accueillir, écouter et orienter, voici notre mission principale.

Cela demande une bonne connaissance du territoire, de ses ressources et de son public. L'adaptation est la condition majeure, en tant qu'ASS.

PARTENAIRES

Parents, fratrie, famille élargie
En cas d'abandon conseil de famille ou Responsable Enfance Territoire

Intervenants dans la famille toutes disciplines confondues

Ecole, collège, lycée, solutions alternatives
Orientations formations / emploi



Famille d'accueil, maison d'enfant...

Prises en charge médicales (psy, medecin, hopital , CAMSP, EPSM ...)

Sport , culture, Activités, centre de loisir, colonies

MERCI
